Elections Législatives du 18 Novembre 1962



Circonscription de BERGERAC



ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, MES AMIS,

Le 11 juin 1961, les électrices et électeurs du canton de Bergerac ont bien voulu me témoigner leur confiance en me chargeant de les représenter au Conseil général de la Dordogne.

Aujourd'hui, fort de cette confiance, je sollicite les libres suffrages des électrices et électeurs de l'arrondissement qui, le 18 novembre, sont appelés à désigner leur représentant à l'Assemblée Nationale.

Vous me connaissez depuis longtemps.

Secrétaire général de la Dordogne et sous-préfet de Bergerac, j'ai connu pendant douze ans de ma carrière administrative vos difficultés, vos besoins, puisque j'étais en contact direct et quotidien avec la population et les maires des communes de cet arrondissement.

Ces derniers ont pu m'exposer en toute franchise leurs soucis, leurs besoins. Je me suis efforcé de les aider efficacement.

Conseiller général de Bergerac, j'ai la possibilité de voir de plus près encore vos problèmes. C'est donc en ami informé et en fidèle soutien que je me présente à vous.

Mon programme, en bref, en voici quelques points essentiels :

POLITIQUE GÉNÉRALE.

La situation est difficile. Il faut panser les blessures de la guerre d'Algérie ; travailler à la paix dans le monde, en évitant à la fois les provocations et les abandons ; faire l'Europe nouvelle ; améliorer le Marché commun ; utiliser les recherches atomiques à des fins pacifiques ; organiser le gouvernement de la France par un juste équilibre des pouvoirs, avec un exécutif stable, un législatif respecté, une magistrature indépendante ; gouvernement de législature avec possibilité de dissolution.

ADMINISTRATION.

Simplification des structures et des formalités administratives. L'Etat participant actuellement à tous les rouages économiques et sociaux, et les techniques devenant de plus en plus compliquées, les Français souhaitent avec raison de n'être pas submergés par le flot des papiers, des démarches et des statistiques. Ils veulent une administration plus rapide, plus concrète et plus responsable.

ÉDUCATION NATIONALE.

Il est affligeant de penser aux multiples projets de réforme qui se sont succédés sans aboutir.

Nous demandons : la mise en ordre et la simplification des programmes et des spécialisations ; la construction accélérée d'écoles et de collèges en nombre suffisant pour faciliter aux jeunes générations l'instruction primaire et la culture scientifique et humaniste qui ont fait la réputation de notre pays ; une étude attentive des problèmes de l'orientation professionnelle, compte tenu de l'évolution des techniques, de l'accroissement démographique et des nécessités de promotion sociale ; une coordination des efforts pour la modernisation de l'enseignement agricole.

T. S. V. P.

AGRICULTURE.

On a assez dit que l'agriculture était la base de la richesse de notre pays. Dans notre arrondissement, son importance est capitale. Elle demande a être protégée et défendue contre les excès des technocrates planificateurs. Il est indispensable de : défendre les prix à la production avec étude d'un barème d'indexation ; améliorer la commercialisation, notamment par l'abaissement des taxes sur le vin, la révision des nouveaux tarifs de la S.N.C.F., l'augmentation des moyens de stockage ; mettre au point l'assurance contre les calamités agricoles ; revoir les retraites des vieux travailleurs qui sont notoirement dérisoires ; procéder rapidement à l'équipement de nos campagnes en supprimant les taudis, en procédant aux travaux d'adduction d'eau, d'électrification, d'assainissement, de remembrement ; surveiller attentivement l'organisation des S.A.F.E.R.

Il faut défendre les exploitations familiales menacées et améliorer la rémunération et le niveau de vie des agriculteurs.

CONSTRUCTION, INDUSTRIE, TOURISME.

Il y a encore une nette insuffisance de logements dans notre circonscription. Nous demandons une plus grande souplesse dans la réglementation de la construction ; nous chercherons à favoriser l'implantation d'industries susceptibles de créer des emplois et même des salaires d'appoint pour certains petits agriculteurs.

Nous nous préoccuperons de favoriser le tourisme populaire (politique des routes, des hôtels et restaurants, des terrains de camping, etc.).

ARTISANS, COMMERÇANTS, TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CHAMPS.

Dans un monde de concentration industrielle et commerciale, sous la loi des groupes de pression financiers, il convient que vous ne soyez pas étouffés et que vous puissiez vivre décemment et avec sécurité du fruit de vos efforts et de votre travail. Nous vous soutiendrons dans toutes vos légitimes revendications.

ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS ET VICTIMES DE GUERRE.

Nous connaissons vos revendications. Nous savons qu'elles ont été étudiées avec soin et qu'elles sont pleinement justifiées. Elles sont les nôtres. Nous vous assurons de notre total dévouement.

PERSONNES AGÉES ET INFIRMES.

Un effort a été fait, c'est vrai. Nous connaissons cependant votre détresse, aussi vous pouvez compter sur notre appui pour faire prévaloir vos droits.

RAPATRIÉS.

Votre situation est souvent dramatique. Soyez assurés que nous continuerons à vous apporter pleinement notre appui et notre humaine compréhension.

Telles sont, chers Electrices et Electeurs, nos préoccupations majeures et les éléments fondamentaux de notre programme. Avec le concours de mon ami le Docteur REY-LESCURE, si vous nous approuvez, je suis prêt à affronter ces nouvelles responsabilités avec tout mon courage, mon expérience administrative et ma volonté de servir.

Dès le premier tour de scrutin, je vous demande de manifester clairement votre confiance pour la défense de vos droits, pour l'avenir de l'arrondissement de Bergerac, pour la rénovation de la République.

Louis PIMONT
Conseiller Général de Bergerac
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, Rosette de la Résistance
Officier d'Académie
Officier du Mérite Agricole

Suppléant éventuel
Docteur REY LESCURE
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur

Candidats Républicains-Socialistes

Vu : LE CANDIDAT

IMP. BAIN - BERGERAC